

INDUSTRIE : la Préfecture de l'Eure annonce un dispositif exceptionnel pour les salariés d'Holophane

Après la liquidation judiciaire prononcée pour la société [HOLOPHANE](#) / T : 02.32.64.78.00 aux Andelys, la [PREFECTURE DE DEPARTEMENT EURE](#) / T : 02.32.78.27.27 a annoncé la mise en place d'un dispositif exceptionnel d'accompagnement individualisé des salariés qui perdront leur emploi. Le dispositif doit permettre la mise en œuvre de la Prestation Grands Licenciements (PGL) et la mobilisation du fonds d'accompagnement et de reconversion du secteur automobile. Les salariés vont perdre leur emploi à compter de la date de la liquidation judiciaire annoncée au 2 janvier 2024. www.holophane.fr